

■ **BÂTI CONSTRUCTIONS S.à.r.l.**, à Bulle, Route de Riaz 34, CH-217-3534078-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.09.2005. But: tous travaux de gros oeuvre, plâtrerie et peinture. Capital social: CHF 20'000.-, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 19.09.2005, Ali Saklican fait apport à la société d'une voiture Opel Astra Beak, 1996, 150'000 km et de divers biens mobiliers (machines et matériel informatique) pour un montant de CHF 26'600.-, accepté pour le prix de CHF 18'000.- et imputé à concurrence de CHF 10'000.- à la libération du capital social, Baris Saklican fait apport à la société d'une voiture Toyota Corolla 1.8, 1996, 150'000 km et d'une machine à gicler Airless pour un montant de CHF 18'900.-, accepté pour le prix de CHF 13'000.- et imputé à concurrence de CHF 10'000.- à la libération du capital social. Les soldes de CHF 8'000.-, respectivement de CHF 3'000.- représentent une créance envers les apporteurs. Associés: Saklican Ali, de Turquie, à Bulle, avec une part de CHF 10'000.-, Saklican Baris, de Turquie, à Morlon, avec une part de CHF 10'000.-, sans signature. Gérant: l'associé Saklican Ali avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 3879 du 21.09.2005  
(03034092 / CH-217.3.534.078-6)